

N° 2026-095

OBJET :

*Suppression du poste d'autre
membre du bureau*

L'an deux mil vingt-six, le 9 juin, le conseil communautaire de Haut-Chablais Interco, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, aux Gets, sous la présidence de Monsieur Jean-François BERGER.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 3 juin 2026

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, THORENS Valérie, MARULLAZ Aube, JAUD Emilie, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, GRENAT Maryse et LUCHINI Karine

MM. BERGER Jean-François, BAUD Philippe, BÉARD Patrick, CHALENÇON William, VINET Philippe, CORBET Nicolas, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, MEYNET Frédéric, FROSSARD Nicolas, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, MORAND Yann, BAUD Mickaël, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald

Résultat du vote :

votants :.....29
pour :.....27
contre :.....00
abstention :.....02

Procuration a été donnée par M. TAVERNIER Alexis à M. CHALENCON William.

Monsieur Yann MORAND a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire la délibération prise le 9 avril 2026 par laquelle il avait fixé à 1 le nombre des autres membres du bureau. Suite à l'élection du 8ème Vice-président, il propose de supprimer ce poste d'autre membre du bureau.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- décide de supprimer le poste d'autre membre du bureau.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

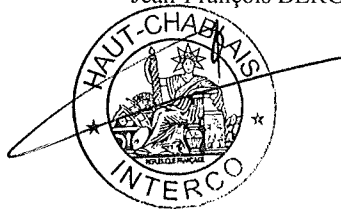
Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président
Jean-François BERGER



Le secrétaire de séance
Yann MORAND

